Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 22 septembre 2022

L’aéroport d’Avignon passe au 100% électrique pour ses véhicules ravitailleurs

L’aéroport d’Avignon-Provence dispose désormais de nouveau camion-citerne ravitailleur 100% électrique. Ce véhicule mis en place en partenariat avec Total Energies, son fournisseur de carburant, doit permettre à la plate-forme aéroportuaire vauclusienne de réduire ses émissions carbones de 4,5 Teq (Toxic equivalent quantity ou quantité équivalente toxique) sur un an.

« La mise en fonction de ce véhicule sur notre plateforme va de pair avec la politique environnementale que nous avons défini dans le cadre de nos niveaux ‘Airport carbon accréditation’ et des objectifs fixés dans le cadre de la Délégation de service public (DSP) de l’aéroport Avignon-Provence, expliquent les responsables de l’aéroport. A savoir, respecter les exigences légales et réglementaires applicables au site aéroportuaire, maîtriser et réduire notre consommation d’énergie, maîtriser et réduire notre consommation de carburant, mettre en place des actions concrètes de restauration et préservation de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 22 septembre 2022

biodiversité, et à leur gestion pérenne, prendre en considération et suivre les demandes des parties intéressées ainsi que responsabiliser et sensibiliser chaque salarié sur la protection de l'environnement. »

Davantage d'énergies propres

Dans le même temps, l'aéroport Avignon-Provence, soutient également le développement de la mobilité électrique en favorisant le déploiement des stations de recharge pour voiture. Ainsi, en partenariat avec la société Alectron Energy, i2 bornes de recharge ont été installées sur le parking administratif du site.

Par ailleurs, en plus des installations déjà existantes, un permis de construire a été validé pour la construction d'ombrières photovoltaïques dans le parc de stationnement P2 de l'aéroport avec une emprise total 1366 m².

L'ensemble de ces actions environnementales s'inscrit dans le cadre de la certification iso 14001 et de la démarche qualité iso 9001 qu'Avignon-Provence a engagé depuis 2018 afin de réduire son empreinte carbone.

Comme évoqué plus haut, la plateforme aéroportuaire vauclusienne participe ainsi au programme international 'Airport carbon accreditation' qui vise à la neutralité carbone de l'exploitation de l'aéroport et de toutes les entreprises qui y sont basées. Après avoir atteint le niveau 1 en 2021, la Société Aéroport Avignon Provence devrait bientôt obtenir le niveau 2 prochainement. L'objectif étant d'atteindre le niveau 3 en 2026.

Fantasmes ou réalité ?

Enfin, sujet sensible s'il en est : environnement et aéronautique ne font pas toujours bon ménage. Preuve en est, le 6 septembre dernier nos confrères du Monde et de Midi libre faisaient paraître des articles ayant pour sujet les trajets en jet privé les plus fréquents en France alors qu'il existe des alternatives moins polluantes en train ou en voiture par exemple.

Dans ce cadre, il était notamment évoqué, sur la base de chiffres provenant d'une application nommée FlightRadar24, 157 vols entre Avignon et Montpellier en jet privé. Une affirmation qui depuis a fait bondir les responsables de l'aéroport de la cité des papes : « Cette application prend en compte les vols IFR (Instrument flight rules), c'est-à-dire des vols aux instruments, comme les avions de lignes commerciales par exemple. Du 1er janvier au 31 août 2022, sur 600 vols enregistrés entre Avignon et Montpellier, 1 seul vol d'affaires transportant des passagers en jet privé a été enregistré sur ce trajet. Tous les autres vols étaient des vols d'entrainements, militaires ou de travaux aériens, activités non classées dans de l'aviation d'affaires. »

Au final, selon les éléments sont issus des données enregistrées par la DGAC (Direction générale de l'Aviation Civile), la majorité des vols ayant effectué ce trajet Avignon-Montpellier, concernait des vols d'entrainements liés notamment à la présence de 2 écoles de pilotages sur la plateforme vauclusienne et 2 autres (dont l'Enac, une école de l'Etat) sur celle de Montpellier-Méditerranée ainsi que des vols privés.

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 22 septembre 2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !